

Madame, Monsieur,

Vous allez faire baptiser votre enfant dans notre paroisse, choix qui signifie votre attachement à l'Eglise et à sa mission. Nous sommes heureux de vous accompagner dans cette étape fondamentale de la vie de chrétien de votre enfant.

A cette occasion, nous souhaitons vous sensibiliser à la réalité matérielle de l'Eglise. Savez-vous que l'Eglise ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement ? Pour rémunérer ses prêtres et salariés laïcs, elle ne peut compter que sur la générosité des catholiques par leur participation au Denier de l'Eglise. Or, seulement 10 % des catholiques de notre diocèse participent au Denier de l'Eglise et nos donateurs sont de plus en plus âgés. C'est pourquoi il est important que les jeunes générations prennent conscience de cette réalité.

Comme chaque famille, la famille de l'Eglise ne peut vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres. Nous comptons sur votre compréhension et restons à votre disposition pour échanger sur le sens de cette démarche.

Votre curé et l'équipe de préparation au baptême

Vous pouvez adresser vos dons à votre paroisse, en espèces ou par chèque (libellé à l'ordre de « Association diocésaine de Cambrai»). Vous pouvez également faire un don en ligne sur www.denierchti.fr